



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 30/04/2025	Le quinze mai deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 15/05/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....20	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Pascale PALARD, Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL Josiane PACHOLKI pouvoir à Brigitte GOUTON Gerty EMBOULÉ pouvoir à Valérie BOCQUEL Geneviève DARGNAT pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Adeline FAIDER-LOGET pouvoir à Pascale PALARD</p> <p><b>Absent(s) :</b> Sébastien PELLERIN, Nicolas POUZET et Elisabeth FRONTIN</p>
Réf : 2025-024  Objet : Désignation d'un élu au CCAS  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 22/05/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 22/05/2025  Le Maire,  A. MOMON	Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Réf : 2025-024- Désignation d'un élu au CCAS

Entendu Monsieur le Maire,

- Rappeler la démission en début d'année d'un Adjoint au maire,
- Signaler que cet élu était membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Préciser que cette démission intervenue en début d'année, son siège au sein du CCAS est devenu vacant.
- Informer que, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il appartient au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un nouveau représentant parmi ses membres.
- Proposer de désigner Monsieur Eric SAINT SEBASTIEN, conseiller municipal, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Après débat, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents de désigner Monsieur Eric SAINT SEBASTIEN en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 15/05/2025

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Pascale PALARD